

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : juillet 2009

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(Juin 2009)**

Evolution par rapport à mai 2009 caractérisée par :

- Une baisse du niveau général des prix au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal ;
- Une baisse du niveau des prix des produits alimentaires en dépit de la hausse des prix des légumes frais et des fruits dans la plupart des pays ;
- Une baisse du niveau des prix des céréales au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Niger.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA.

Le niveau général des prix, en juin 2009, a reculé de 0,4 % contre une hausse de 0,6 % le mois précédent. Cette évolution s'explique, principalement, par la baisse du niveau des prix au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Dans ces trois pays, la détente des prix a concerné notamment, les produits alimentaires alors qu'ils se sont renchériés dans les cinq autres pays.

Comparativement à juin 2008, soit en glissement annuel, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 0,9 % mais en baisse de 1,5 point par rapport au mois précédent. (cf. tableaux 1 et 2).

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	juin-08	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	148,2	150,0	151,8	155,3	152,5	-1,8	1,7	2,9
BURKINA FASO	145,3	141,4	141,5	143,9	144,4	0,4	2,1	-0,6
COTE D'IVOIRE	146,5	147,9	148,3	149,4	147,7	-1,1	-0,1	0,8
GUINEE – BISSAU	219,8	211,3	210,8	214,7	217,3	1,2	2,8	-1,2
MALI	129,9	128,3	129,6	129,7	130,4	0,5	1,6	0,4
NIGER	136,1	141,8	140,6	142,4	145,8	2,4	2,8	7,1
SENEGAL	126,6	127,5	126,6	125,5	125,0	-0,3	-2,0	-1,3
TOGO	138,7	140,4	140,0	141,2	142,0	0,5	1,1	2,4
Ensemble UEMOA	140,5	141,3	141,4	142,3	141,7	-0,4	0,3	0,9

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé - rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		juin-08	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	150,6	149,5	150,9	153,3	152,2	-0,7	1,8	1,1
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	137,5	136,5	137,0	136,6	137,8	0,9	1,0	0,2
Articles d'habillement et chaussures	7,8	103,0	103,3	103,4	103,5	103,7	0,2	0,4	0,7
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	138,2	140,6	138,6	138,6	137,8	-0,6	-2,0	-0,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	120,9	124,0	124,1	124,1	123,9	-0,2	-0,1	2,5
Santé	3,5	127,2	129,2	129,4	129,3	129,0	-0,3	-0,2	1,4
Transports	9,9	166,1	171,1	168,2	168,3	168,7	0,2	-1,4	1,6
Communication	1,6	203,3	184,0	193,0	193,0	190,4	-1,3	3,5	-6,4
Loisirs et culture	4,4	106,1	106,3	105,8	105,8	105,8	0,0	-0,5	-0,3
Enseignement	1,6	144,3	147,2	146,8	146,8	146,7	-0,1	-0,3	1,7
Restaurants et Hôtels	8,0	142,0	146,1	146,0	146,1	145,0	-0,8	-0,7	2,1
Biens et services divers	5,1	118,5	119,5	119,5	119,6	119,6	0,0	0,0	0,9
UEMOA	100,0	140,5	141,3	141,4	142,3	141,7	-0,4	0,3	0,9

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union, en juin 2009, s'est inscrit en diminution de 0,4 % contre une hausse de 0,6 % le mois précédent. Cette évolution est en rapport, essentiellement, avec le recul du niveau de prix des produits alimentaires dont les légumes frais et les fruits. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué. L'inflation sous – jacente a fléchi de 0,2 % après une hausse de 0,1 % le mois précédent.

1.2 Par pays

Au Bénin, en juin 2009, le niveau général des prix à la consommation a enregistré une baisse de 1,8 % contre une hausse de 2,3 % le mois précédent. Le recul du niveau général des prix s'explique par celui des niveaux de prix des produits alimentaires et des services de logement. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 0,6 %. L'inflation sous – jacente a également enregistré une baisse de 0,2 %. Au mois précédent, le taux d'inflation sous-jacente était nul. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques se sont repliés de 5,9 % et de 3,6 %, respectivement. Au regard de la provenance des produits, la diminution du niveau des prix, au cours de ce mois, s'explique essentiellement, par celle des prix des produits locaux.

Au Burkina, en juin 2009, le niveau général des prix a progressé de 0,4 % contre 1,7 % le mois précédent. Cette hausse est due au renchérissement des produits alimentaires en rapport avec les légumes frais et les services de logement dont le ciment et le bois de chauffe. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 %. L'inflation sous – jacente est en hausse de 0,1 % contre 0,2 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a progressé de 1,3 % et celui des produits énergétiques de 0,5 %. Au regard de la provenance des produits, la hausse du niveau général des prix au cours de ce mois, s'explique essentiellement par celle des prix des produits locaux.

En Côte d'Ivoire, le niveau général des prix à la consommation a diminué, en juin 2009 de 1,1% contre une hausse de 0,7 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par la détente des prix de la plupart des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix s'est replié de 0,6 % en rapport avec le recul du niveau des prix des services de logement, de communication et de restaurant. L'inflation sous – jacente a enregistré une baisse de 0,9 % contre une progression de 0,5 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont diminué de 1,6 % et de 2,2 %, respectivement. Selon la provenance, la progression du niveau général des prix s'explique au cours de ce mois, par celle des prix des produits locaux et importés.

En Guinée – Bissau, le niveau général des prix a progressé de 1,2 % en juin 2009 contre 2,0 % le mois précédent. Cette hausse s'explique essentiellement, par le renchérissement des produits alimentaires en liaison avec les légumes frais, les poissons et les céréales. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a diminué de 1,2 % en rapport avec la baisse du niveau des prix des services de santé, des transports et d'éducation. L'inflation sous – jacente s'est inscrite en baisse de 1,2 % contre une hausse de 0,4 % le mois précédent. Les niveaux des prix des produits frais et des produits énergétiques ont augmenté. Au regard de la provenance, l'évolution du niveau général des prix s'explique en juin 2009, par celle des prix des produits locaux et importés.

Au Mali, en juin 2009, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,5 % contre 0,1 % le mois précédent. La hausse du niveau général des prix au cours de ce mois s'explique par celle des prix des produits alimentaires dont les céréales, les légumes frais et les épices. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a reculé de 0,2 %. L'inflation sous – jacente s'est stabilisée contre une progression de 0,1 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais

a augmenté de 1,8 % en rapport avec celui des céréales et des légumes frais alors que celui des produits énergétiques a régressé de 0,9 %. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix s'explique, exclusivement, par celle des produits locaux.

Au Niger, en juin 2009, le niveau général des prix s'est inscrit en hausse de 2,4 % contre 1,3 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par le renchérissement des produits alimentaires en liaison avec les légumes frais et les fruits dont les niveaux de prix ont progressé de 61,4 % et de 32,8 %, respectivement. Le niveau des prix des boissons alcoolisées, tabacs et autres stupéfiants a également augmenté de 7,0 %. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,2 %. L'inflation sous – jacente a progressé de 0,2 % contre 0,3 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 7,3 % et celui des produits énergétiques, de 1,6 %. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix au cours du mois, s'explique par celle des prix des produits locaux.

Au Sénégal, en juin 2009, le niveau général des prix s'est établi en recul de 0,3 % contre 0,9 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par la poursuite de la détente des prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,3 % en rapport notamment, avec le relèvement de 1,0 % du niveau des prix des articles d'habillement. L'inflation sous – jacente s'est établie en hausse de 0,1 % contre une baisse de 0,1 % le mois précédent. Le niveau des prix des produits frais s'est contracté mais le niveau des prix des produits énergétiques a progressé de 1,2 %. Au regard de la provenance, la détente du niveau général des prix s'explique par celle des prix des produits locaux.

Au Togo, en juin 2009, le niveau général des prix a enregistré une hausse de 0,5 % contre 0,9 % le mois précédent. Cette évolution s'explique par le renchérissement des produits alimentaires dont les céréales et les produits halieutiques. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 % en rapport avec la hausse du niveau des prix des services de logement. L'inflation sous – jacente s'est stabilisée contre un recul de 0,3 % enregistré au mois précédent. Le niveau des prix des produits frais a augmenté de 1,9 % et celui des produits énergétiques de 1,3 %. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix, au cours de ce mois, est le fait des produits importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Comparativement à juin 2008, le niveau général des prix a progressé de 0,9 %. Les prix des produits alimentaires restent principalement ceux qui contribuent le plus à influencer l'évolution du niveau général des prix. Toutefois, cette contribution qui était de 1,7 point en mai 2009, est tombée à 0,4 point en juin 2009.

Le taux d'inflation au sein de l'UEMOA, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, s'est établi à 6,5 %. Par rapport au mois précédent, il est en recul de 0,5 point. L'écart – type de la distribution des taux d'inflation moyens par État est de 2,2. L'inflation sous – jacente a enregistré une progression, en moyenne sur les douze derniers mois, de 4,9 %. Il est en recul de 0,4 point par rapport à mai 2009.

Aucun pays n'a respecté en juin 2009 la norme communautaire de 3,0 % au maximum. Cependant, à l'exception du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Niger, les taux d'inflation sont en baisse par rapport à leurs niveaux de décembre 2008 dans les pays. Au Bénin et en Côte d'Ivoire les taux d'inflation enregistrés n'ont pas varié par rapport à décembre 2008. Au Niger on a enregistré une taux d'inflation de 11,4 % contre 11,3 %. Au Burkina, l'indicateur est de 8,6 % contre 10,7 %. En Guinée-Bissau, on a enregistré 7,8 % contre 10,4 %. Au Mali, il est de 7,1 % contre 9,2 %. Le Togo a affiché 7,6 % contre 8,7 %. Le Sénégal a enregistré le taux d'inflation le plus bas avec 3,3 % contre 5,8 % en décembre 2008 (Cf : tableau 3 et 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par pays

PAYS	Moyenne de la période juil 2007 à juin 2008 (1)	Moyenne de la période juil 2008 à juin 2009 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	141,9	153,1	7,9
BURKINA FASO	131,9	143,2	8,6
COTE D'IVOIRE	140,1	148,9	6,3
GUINEE - BISSAU	204,2	220,2	7,8
MALI	121,7	130,4	7,1
NIGER	128,7	143,4	11,4
SENEGAL	124,8	128,9	3,3
TOGO	131,2	141,2	7,6
UEMOA	134,2	142,9	6,5

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

Types de consommation	Moyenne de la période juil 2007 à juin 2008 (1)	Moyenne de la période juil 2008 à juin 2009 (2)	Variation (2)/(1) en %
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	137,3	152,8	11,3
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	132,8	137,9	3,8
Articles d'habillement et chaussures	102,5	103,4	0,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	134,7	140,1	4,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	116,7	123,4	5,7
Santé	126,5	128,5	1,6
Transports	163,7	174,9	6,8
Communication	204,8	197,4	-3,6
Loisirs et culture	106,0	105,9	-0,1
Enseignement	142,9	146,1	2,3
Restaurants et Hôtels	140,3	145,1	3,4
Biens et services divers	115,1	119,6	3,9
UEMOA	134,2	142,9	6,5

Tableau 5 : Variation mensuelle (en %) par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine

(Mois de juin 2009)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Etat du produit									
produits frais	-5,8	1,3	-1,6	4,1	1,8	7,3	-7,6	1,9	0,5
produits énergétiques	-3,6	0,5	-2,2	2,4	-0,9	1,6	1,2	1,3	-0,1
Taux d'inflation sous-jacente	-0,2	0,1	-0,9	-1,2	0,0	0,2	0,2	0,0	-0,2
Origine du produit									
produits locaux	-2,4	0,5	-1,1	1,8	0,6	4,2	-0,7	-0,1	0,1
produits importés	-0,4	0,1	-1,4	0,4	0,0	-0,4	0,8	2,4	0,2

Graphiques

